

Café-débat guérinois du 10 décembre 2022

au bar "Aux deux tonneaux" à Notre-Dame de Grâce

Osons Plessé : les clés de la réussite

Intervenantes : Aurélie Mézière (Maire de Plessé) et Christine le Bihan (adjointe vie associative et culture)

Modérateur : Nicolas CHENAVAL

Nombre de participants : ~25 personnes

Tour de table et introduction : une envie de comprendre comment s'est passée la création de cette liste municipale citoyenne à Plessé et comment elle est parvenue à obtenir une majorité de suffrage. Deux ans et demi après le début du mandat, quelles sont les difficultés, comment les surmonter et comment maintenir au maximum un fonctionnement horizontal ?

Tout a commencé en 2014, des rencontres entre personnes lors de la vie associative à Plessé, la fête de la vache nantaise notamment. Deux mois avant les élections de 2014, tardivement donc, un groupe se décide à créer une liste, obtient 33% des voix (pas si mal) et occupe quatre sièges au conseil municipal durant six ans. Même si cela n'est pas évident d'être dans la minorité, cela a permis de suivre de près les sujets municipaux pour revenir six ans après avec plus d'expérience de la vie municipale.

Ensuite, de 2014 à 2020, une rencontre était proposée une fois par mois, sous forme de cafés-débats, manifestations, rencontres ou conférences (ex : François Caron, formation à la sociocratie avec la commune de Saillant, rencontres avec les élus de Monnières...). La sociocratie est une forme de prise de décision collective par consentement au lieu de consensus ou majorité, elle permet d'être plus efficace et de faire moins de mécontents, elle a été utilisée par la suite et l'est toujours dans l'équipe municipale.

En 2019-2020, avant les nouvelles élections municipales, l'équipe a organisé une douzaine de réunions sur la commune avec pour thème : si toi, tu étais élu, qu'est-ce que tu proposerais ? Avec des outils comme les post-it et les gommettes, des réunions spéciales pour les adolescents, les entreprises de la commune ou encore le secteur médical. De là ont découlé huit grandes thématiques qui ont abouti à huit groupes techniques, afin de décliner le programme de l'équipe. Le choix des 29 personnes sur la liste s'est fait assez naturellement, suite aux différentes rencontres. Des fiches de poste ont été rédigées pour les têtes de liste (maire et adjoints).

L'élection de 2020 les voit élus avec 70 voix d'avance (22 sièges pour la majorité et 7 pour la minorité). Plutôt que des commissions municipales, des comités consultatifs sont créés (jusqu'à 150 personnes non élues, appelées VIP = Volontaire Investi à Plessé). Chaque comité est géré par deux ou trois référents. Un des élus est le « gardien de la démocratie ». Une personne par comité est désignée VIP.

Les indemnités sont partagées solidairement et équitablement. C'est le premier adjoint, Rémi Beslé, qui est vice-président à l'intercommunalité.

Comme partout, la prise de décision n'est pas toujours évidente, la communication n'est pas simple, les agents communaux ont besoin de se familiariser avec la sociocratie – tous ces sujets sont travaillés. Trente personnes de la commune sont systématiquement invitées au conseil municipal, pour essayer d'impliquer l'ensemble de la population.

L'équipe municipale a lancé un programme dénommé « Allez vers... » qui permet de faire des agoras en plein air du printemps à l'automne afin de recueillir la parole des citoyens.

Des réussites :

- Le lotissement d'habitats légers (Hameau léger, en cours)
- Le projet de création de terrain de football synthétique : Terrain terminé et inauguré en septembre

⇒ Le [Collectif Osons Plessé](#) existe toujours mais a besoin de transmettre et de trouver du relai pour la suite. Les outils sont compilés et transmis à tous ceux qui le souhaitent.